

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025

L'an Deux mille vingt-cinq, le neuf du mois de juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Broladre, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, Mme Delphine COLUSSI, M. Gwendal LECOINTRE AUGAGNEUR, Mme Francine LOUET, Adjoints, M. Maurice ROBIDOU, Mme Chantal GLE, Mme Françoise MOUCHEL, M. Guy VIDELOUP, Mme CHARMEUX M. Yves BIGOT, Mme Chantal JOLY, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. Yves BIGOT

Absent excusé : M. Dominique FOURRIER (a donné procuration de vote à Mme Françoise MOUCHEL)

Date d'envoi de la convocation : 2 juillet 2025

Absent : M. Daniel BONHOMME

Nombre de membres en exercice : 14 **nombre de Présents** : 12 **nombre de Votants** : 13

DELIBERATION 62/2025 – 3.3 MISE A DISPOSITION DE LA SALLE
POLYVALENTE POUR DES SEANCES DE KINESITHERAPIE

Monsieur Le Maire fait part de la demande de Madame Magali BROCCETTO-HEINRY, kinésithérapeute à Saint-Broladre, d'animer des ateliers d'équilibre et d'activité physique adaptée, dans la salle polyvalente.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

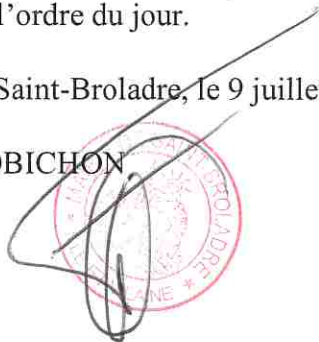
- **APPROUVE** la mise à disposition de la salle polyvalente, pour l'animation d'ateliers de mobilité, à Madame Magali BROCCETTO-HEINRY, kinésithérapeute à Saint-Broladre,
- **FIXE** le loyer qui sera facturé à Madame Magali BROCCETTO-HEINRY, à **40 euros par mois**, sur une période de 10 mois par an, à compter du 1^{er} septembre 2025.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Certifiée exécutoire la délibération,
Après notification ou publication le 16 juillet 2025
et transmission en Préfecture, le 16 juillet 2025
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

Fait et délibéré à Saint-Broladre, le 9 juillet 2025

Le Maire

Jean-François GOBICHON



Le Secrétaire de Séance

Yves BIGOT

